

Des mesures sont prises en Bolivie pour garantir les droits des travailleurs



La Paz, 2 septembre, (RHC).- Le vice ministre de la Coordination avec les Mouvements Sociaux de la Bolivie, Alfredo Rada, a mis en exergue les mesures appliquées par le gouvernement pour garantir le respect des droits des travailleurs et la stabilité nationale.

Le vice ministre bolivien a fait référence à une série de décrets approuvés jeudi pour statuer sur le fonctionnement des coopératives minières, parmi lesquels figurent la révocation des conventions avec des entreprises privées.

Alfredo Rada a précisé que le premier statut signale que l'État décide de la signature de contrats à risque, de contrats de location entre les coopératives et des compagnies privées, nationales ou étrangères.

Le Ministre de l'Intérieur, Carlos Romero, avait dénoncé l'existence de 31 accords illégaux comme ceux passés entre des coopératives de Potosí et l'entreprise Manquiri, financée par une transnationale étasunienne.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/104668-des-mesures-sont-prises-en-bolivia-pour-garantir-les-droits-des-travailleurs>



Radio Habana Cuba